



Le Président et le Vice-Président

Les devoirs du Président :

- Il doit être physiquement présent lors du conseil d'administration du club et autres réunions
- Il doit être le lien entre les membres de la communauté CMCF et le club
- Il doit animer un forum de discussion exclusif
- Il doit rédiger les comptes rendus des réunions légales
- Et autres devoirs si la communauté l'exige lors d'un vote à la majorité des 2/3.

